

(Traduction)

L'hon. M. Pearson: Monsieur le président, nous examinons les crédits provisoires qui, à l'adoption, fourniront les dix douzièmes de 6 milliards de dollars de crédits dont pas un dollar n'a encore été approuvé par la Chambre. Les députés l'ont relevé et le relèveront encore. Je ne perdrai pas plus de temps sur la question, mais je vais aborder un sujet qui, même techniquement, se rattache aux crédits provisoires, car il touche à l'action du gouvernement fédéral dans le cadre de ses relations avec les provinces et autrement; il mérite donc notre attention. Mon honorable ami, le préopinant, vient de parler des relations fédérales-provinciales. Je vais en traiter bientôt un aspect, sans parti pris, j'espère.

Monsieur le président, le pays se prépare à célébrer le centenaire de la Confédération. Nous avons été saisis d'un bill, ou du moins de certains projets qui nous le rappellent. Nous devrions faire de cette célébration une action de grâces et l'occasion d'exprimer nos espoirs. Or, en préparant son centenaire, le Canada est plein d'anxiété et d'incertitude à propos de son avenir. Nous doutons, nous ne savons pas au juste le rôle que nous devons jouer dans un monde en pleine évolution. Nos richesses et nos ressources, tant humaines que matérielles, sont grandes. Notre niveau de vie est élevé. Mais nous nous faisons du souci, à juste titre il me semble, à propos de l'insuffisance de notre croissance économique et du chômage qui en résulte, de notre balance des paiements déficitaire et d'autres facteurs qui pourraient compromettre notre avenir.

Si nous nous inquiétons, c'est parce que, du point de vue économique, culturel et même politique, nous devenons de plus en plus dépendants des États-Unis, au lieu de le devenir moins. Nous en éprouvons un sentiment de frustration et d'irritation. Les événements récents nous ont nettement prouvé que nous passons par une autre grave crise d'unité nationale, et je ne crois pas exagérer en m'exprimant ainsi. En effet, non seulement nous avons, dans notre pays, été incapables de nous entendre sur tous les symboles qui expriment l'état de nation, longtemps après en être devenus une, mais, dans certains milieux, on va jusqu'à mettre en doute les fondements mêmes de notre confédération. Le professeur Frank H. Underhill, commentateur perspicace, bien que parfois acerbe, de la situation canadienne, a dit, l'autre jour, dans un de ses discours:

Le fait, peu agréable, c'est que nous semblons aller à la dérive sans boussole. Nous avons perdu la conviction d'un objectif national concret qui inspirait nos pères en 1867... Nous tâtonnons en cherchant à récupérer ce sentiment de grandeur imminente qui nous enthousiasmait jadis... Ce que notre époque exige de nous, c'est un plus grand effort intellectuel soutenu, une imagination

[M. Grégoire.]

plus audacieuse, un esprit d'expérimentation comme nous n'en avons jamais eu dans notre histoire.

La Confédération était notre déclaration de foi en la destinée d'un Canada uni. C'était aussi notre déclaration d'indépendance des États-Unis. Nous voulions être nos propres maîtres, suivre notre propre route sur ce continent, d'un océan à l'autre, d'abord en tant que partie de l'Empire britannique et, plus tard, à titre de pays indépendant, membre du Commonwealth des nations. Nous savions alors que pareille déclaration, qui se fondait sur cette conviction, devrait se payer du point de vue économique. Or, nous étions alors tout disposés, au Canada, à payer le prix qu'il fallait, et j'espère et je crois que nous sommes encore tout disposés à le faire, c'est-à-dire à payer le prix qu'il faut pour rester Canadiens.

Toutefois, la Confédération comporte un autre prix, que trop d'entre nous oublient ou trouvent trop élevé, peut-être parce que ce n'est pas commode de payer ce prix-là. La Confédération signifie le refus, non seulement de l'annexion politique et économique par les États-Unis, mais aussi du concept américain de la fusion des races quand il s'agit d'unité nationale. La Confédération ne constituait peut-être pas un traité, à proprement parler, ni un pacte entre États. Mais il s'agissait d'une entente pour arriver à un règlement entre les deux races fondatrices du Canada, sur la base d'une association acceptable entre égaux. Ce règlement prévoyait la réalisation et le maintien de l'unité nationale et politique sans qu'on impose au pays l'uniformité, du point de vue racial, culturel ou linguistique.

Je pense parfois que cette entente était plus théorique que réelle. En dehors du Québec, à mesure que le Canada se développait d'un océan à l'autre, cette entente était plus souvent marquée par des infractions que par son observance, et cela pour des raisons que chacun d'entre nous qui connaît l'évolution du Canada peut comprendre. Il en est résulté deux différentes interprétations de la Confédération. Et c'est cette différence d'interprétation du concept même de la Confédération qui a été et qui est encore aujourd'hui une source de confusion, de frustration et même de conflit.

Pour les Canadiens de langue française, la Confédération créait une nation bilingue et biculturelle. Elle protégeait leur langue et leur culture dans tout le Canada. Elle signifiait une association, et non pas une domination. Les Canadiens francophones ont cru que cette association signifiait des chances et des possibilités égales pour les deux races fondatrices, à toutes les étapes de la croissance du pays.